



Canadian Payday
Loan Association

Association canadienne
des prêteurs sur salaire

member
membre

Valid 2013

Using Payday Loans

A guide to responsible borrowing

Learn more about whether using a payday loan is the right choice for you

A payday loan is a small sum, unsecured loan, typically for a few hundred dollars to be repaid after a short period of time - usually no more than two weeks. A payday loan can be a useful way to meet temporary short-term borrowing needs. Before obtaining a payday loan however, you should consider whether a payday loan is a sensible choice that meets your particular financial needs and situation. Please take the time to review the information contained in this pamphlet. It is designed to assist you in making this decision.

Why Do People Use Payday Loans?

When faced with an emergency shortage of funds due to an unexpected bill or repair, a payday loan can be a good solution. For example, it can be cheaper to use a payday loan to pay a late telephone or cable bill to avoid reconnection charge, or to cover a cheque you have written to avoid an NSF (non-sufficient funds) charge from your bank. People who use payday loans appreciate the quick and easy process, the privacy, and the convenience of the service. Used responsibly, a payday loan can be an excellent source for a small temporary cash advance.

Proper Use of Payday Loans

Payday loans are meant for occasional and unusual use only. Payday loans are not meant to be used continuously, or as long-term loans. If you find yourself using payday loans on a frequent basis, you should consider using other sources of financing, or consulting a non-profit credit counsellor. The Canadian Payday Loan Association (CPLA) members will not grant "rollovers", being the extension of a loan for a fee, unless permitted by applicable legislation. The CPLA introduced the "no rollover" policy because we believe if payday loans are paid in full when due, consumers will avoid relying on them as sources of long-term credit.

Understand the Terms of Your Loan

You should read your loan agreement in full and be sure you understand all the costs and terms of the loan. If you have any questions, ask your loan provider. Ensure you receive a copy of each document you have signed. CPLA members must disclose all costs and fees to you, and provide you with a copy of your documents.

You should know when your payday loan is due, and make sure you have enough funds in your account on the due date so you do not incur any NSF fees. If your loan goes into default, you should contact your loan provider to work out a repayment arrangement. CPLA members are committed to collecting your past due loans in a professional, fair and lawful manner.

Other Options

You should evaluate your financial situation to determine if a payday loan is a good choice for you. If you feel you are using a payday loan too often, consider other borrowing options such as asking a friend, employer, or family member for a small loan. You might also consider obtaining an overdraft, or a line of credit, or consolidating your debt at your bank.

Help is Available

If you find your monthly bills are often exceeding your monthly income, if creditors and collection agencies are calling constantly, or if debt stress is making it difficult to cope with everyday life, these are all signs that debt has become a problem. It is always better to recognize a problem and try to deal with it, than to let it build into a larger problem. A credit-counselling agency can help you in this situation. Speak to a teller or look in the lobby of your CPLA member loan provider for information on a not-for-profit Credit Counselling Agency near you.

If you have any other questions about using payday loans, you may ask your payday loan provider, or you may also contact:

Canadian Payday Loan Association
Consumer Response and Resolution Bureau (CRRB)
Phone: 1-800-413-0147
Email: inquiry@cpla-acps.ca
Website: www.cpla-acps.ca

The CPLA is a national association of payday loan providers who operate retail outlets across Canada.

Utilisation des prêts sur salaire

Guide de l'emprunteur responsable

- Pour en connaître
davantage sur
- l'utilisation du prêt
- sur salaire et pour
- déterminer s'il
- s'agit d'un bon
- choix pour vous

Un prêt sur salaire est une petite avance en espèces non garantie. Elle est habituellement de quelques centaines de dollars. Le prêt est accordé pour une courte durée, généralement pour un maximum de deux semaines. Le prêt sur salaire peut être une solution commode pour répondre à des besoins de liquidité à court terme. Toutefois, avant d'avoir recours à ce type de prêt, vous devriez déterminer s'il s'agit d'un bon choix pour vous, compte tenu de vos besoins et de votre situation financière. Veuillez prendre le temps de consulter les renseignements contenus dans cette brochure. Elle est conçue pour vous aider à faire le bon choix.

Pourquoi les gens font-ils appel aux prêts sur salaire?

Un prêt sur salaire peut s'avérer une bonne solution pour un individu qui fait soudainement face à un manque de liquidité dû à une facture ou une réparation imprévue. Par exemple, il eut être moins dispendieux d'avoir recours à un prêt sur salaire pour payer une facture de téléphone ou de câble en souffrance que de devoir payer des frais de rebranchement ou pour couvrir un chèque émis au lieu de devoir payer des frais de banque pour un chèque sans provision. Les individus qui ont recours aux prêts sur salaire apprécient la facilité et la rapidité de la procédure ainsi que la confidentialité et la commodité du service. Lorsqu'il est utilisé de façon responsable, le prêt sur salaire est une excellente solution pour l'obtention d'une petite avance de fonds à court terme.

Utilisation appropriée des prêts sur salaire

Les prêts sur salaire sont uniquement destinés à un usage occasionnel et inhabituel. Ils ne sont pas conçus pour être utilisés de façon constante ou comme méthode d'emprunt à long terme. Si vous avez régulièrement recours aux prêts sur salaire, vous devriez envisager une autre méthode de financement ou faire appel à un organisme à but non lucratif de consultation en matière de crédit. Les membres de l'Association canadienne des prêteurs sur salaire (ACPS) n'accorderont aucun renouvellement, c'est-à-dire la prolongation d'un prêt moyennant des frais, sauf si la législation en vigueur le permet. L'ACPS a institué la politique de "non-refinancement" puisqu'elle croit que si les prêts sur salaire sont remboursés à la date prévue, les consommateurs éviteront de se fier au refinancement comme source de crédit à long terme.

Compréhension des conditions de votre emprunt

Vous devriez lire votre accord de prêt en entier et être certain de bien comprendre tous les coûts ainsi que toutes les modalités de l'emprunt. Veuillez poser vos questions à votre fournisseur de prêts. Assurez-vous de recevoir une copie de chaque document signé. Les membres de l'ACPS sont tenus de divulguer tous les coûts et tous les frais et de vous remettre une copie de tous les documents signés.

Vous devriez connaître la date prévue pour le remboursement de votre prêt sur salaire et vous assurer que les fonds nécessaires sont dans votre compte à cette date pour ainsi éviter de devoir payer des frais pour insuffisance de provision. Si votre prêt est en souffrance, vous devriez communiquer avec votre fournisseur de prêts afin d'établir un plan de remboursement. Les membres de l'ACPS s'engagent à recouvrer les sommes dues professionnellement, équitablement et légalement.

Autres options

Vous devriez examiner votre situation financière pour déterminer si le prêt sur salaire est un bon choix pour vous. Si vous croyez que vous avez trop souvent recours au prêt sur salaire, considérez d'autres options d'emprunt. Par exemple, vous pourriez emprunter une petite somme d'argent auprès d'un ami, d'un employeur ou d'un membre de votre parenté. De plus, vous pourriez obtenir un découvert, une ligne de crédit ou encore consolider vos dettes avec l'aide de votre banque.

Assistance disponible

Si vos obligations mensuelles excèdent trop souvent votre revenu mensuel, si des créanciers et des agences de recouvrement vous appellent constamment ou si le stress relié à vos dettes vous rend la vie difficile, c'est probablement que votre endettement est devenu un problème. Il vaut toujours mieux de reconnaître un problème et de tenter d'y remédier que de le laisser prendre de trop grandes proportions. Une agence de consultation en matière de crédit peut vous aider. Pour obtenir le nom de l'agence de consultation en matière de crédit à but non lucratif la plus près de chez vous, renseignez-vous auprès d'un fournisseur de prêts sur salaire affilié à l'ACPS.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'utilisation des prêts sur salaire, nous vous invitons à consulter votre fournisseur de prêts sur salaire ou à communiquer avec:

**L'Association canadienne des prêteurs sur salaire
Bureau de réponse aux consommateurs et de résolution
(BRCR)**

Telephone: 1-800-413-0147
Courriel: inquiry@cpl-aacps.ca
Site Web: www.cpl-aacps.ca

L'ACPS est une alliance industrielle nationale de fournisseurs de prêts sur salaire qui exploite des points de vente un peu partout à travers le Canada.